

Médias & Actions citoyennes | Anna Constantinidis

Pour une autre téléphonie

Le modèle coopératif





: lien consultable en ligne ou téléchargeable

Introduction¹

Une communication récente du Conseil de l'IBPT (= Institut belge des services postaux et des télécommunications) rappelle que la facture des télécommunications est généralement bien plus chère pour le Belge que pour ses voisins directs². La Belgique fait également office de piètre élève au niveau européen, où en 2020, Eurostat estimait que le Belge payait 69,1 % plus cher que la moyenne des autres pays de l'UE pour ses télécoms³. Bien que l'explication de cette différence soit apparemment à chercher dans le degré de concurrence moindre en Belgique par rapport à d'autres pays⁴ (voir point 1), l'impression que l'on peut avoir en tant que citoyen *lambda* est, elle, tout autre. Pour ne citer que l'exemple de la téléphonie mobile : qui n'a pas aperçu récemment

¹ Nous remercions vivement Quentin Verstappen, co-fondateur de la coopérative Neibo, et Adrien Montagut, co-fondateur de la coopérative française Commown, pour le temps qu'ils nous ont accordé dans le cadre de cette analyse, tant en entretien que par courriel. Leurs explications, ainsi que leurs précisions sur certains éléments de ce travail, nous ont été plus que précieuses.

² Communication du Conseil de l'IBPT du 20 décembre 2021 concernant l'étude comparative des prix des services télécoms en Belgique et dans les pays voisins [Tarifs de novembre 2021], Bruxelles : Institut belge des services postaux et des télécommunications, 21 décembre 2021, [en ligne :] <https://www.ibpt.be/index.php/consommateurs/publication/communication-du-20-decembre-2021-concernant-letude-comparative-des-prix-des-services-telecoms-en-belgique-et-dans-les-pays-voisins-en-2021>, p. 13, consulté le 13 avril 2022. Par « voisins directs », on entend l'Allemagne, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Royaume-Uni.

³ Tous services de télécommunication compris, ainsi que les services postaux, voir Eurostat, *Comparateur de prix pour les biens et services dans les pays européens*, [en ligne] : https://ec.europa.eu/eurostat/cache/infographs/pricelevels/pricelevels_2020/, consulté le 14 avril 2022.

⁴ Communication du Conseil de l'IBPT [...], op. cit., p. 14. L'autre argument souvent invoqué est la qualité des réseaux mobiles belges. L'IBPT indique toutefois qu'aucune corrélation évidente entre qualité des réseaux et écart de prix ne ressort de la comparaison et que seule une étude approfondie du sujet pourra confirmer ou infirmer cette hypothèse (Communication du Conseil de l'IBPT, op. cit., p. 16).

une publicité pour une formule à plus de data, voire pour un surf illimité⁵, ou des campagnes incitant à l'achat d'un GSM à prix démesurément bas à condition de s'abonner à telle ou telle formule ; quel client n'a jamais reçu, suite à un changement d'opérateur, un ou plusieurs appels lui proposant de nouvelles formules alléchantes afin de le récupérer ? Alors que les opérateurs rivalisaient par le passé (rappelons-nous, c'était il n'y a pas si longtemps que cela) sur les formules d'appels ou de SMS, la bataille se livre désormais surtout sur le champ des fameuses data (et de la vitesse), qui ne font que croître depuis quelques années : 2G, 3G, 3G+, 4G, bientôt 5G (et ensuite ?). La connectivité semble même devenue synonyme d'évolution ou de progression personnelle : il suffit de lire une formule comme « Quel produit peut vous aider à avancer ? »⁶ pour prendre la mesure de cette idée...

Dans ce paysage largement libéralisé où, comme dans trop d'autres secteurs, l'économie et la gestion d'un bien commun, la (télé)communication, ont échappé aux citoyens pour devenir un business comme un autre, est né il y a trois ans un nouvel opérateur qui se distingue du reste du marché par sa nature, car il s'agit d'une coopérative : Neibo. À l'aune des observations formulées plus haut, trois questions nous guideront dans la découverte de ce modèle coopératif :

- Qu'est-ce qu'une coopérative en téléphonie mobile et en quoi celle-ci peut-elle apporter une plus-value sociétale ?
- L'offre de prix de Neibo est-elle une solution viable pour tous les portefeuilles ?
- Enfin, ce grain nouveau qui vient s'installer dans la machine peut-il constituer un vecteur de changement dans les habitudes des citoyens en matière de télécommunications et de consommation numérique ?

Cette dernière question nous amènera à nous intéresser aux valeurs défendues par le collectif européen FairTEC – auquel appartient Neibo – qui est engagé dans la recherche de solutions pour une téléphonie éthique et durable

⁵ Il y a pourtant presque toujours une limite, comme le souligne l'IBPT, qui souhaite interdire aux opérateurs l'utilisation de ce terme sauf pour « les plans tarifaires dont le volume de données permet à la grande majorité des clients d'accéder à l'internet sans aucune limite de vitesse » (cf. IBPT, *Communication du 21 février 2022 concernant les lignes directrices sur l'offre d'internet « illimité »*, 23 février 2022, [en ligne :] <https://www.ibpt.be/consommateurs/publication/communication-concernant-les-lignes-directrices-sur-loffre-dinternet-illimite>, consulté le 20 avril 2022).

⁶ Site de Telenet, « Internet et TV au top à un prix au top » : <https://www2.telenet.be/residential/fr>, consulté le 15 avril 2022.

et pour un numérique plus sobre. Nous aborderons dans cette partie l'impact environnemental du numérique et verrons en quoi les coopératives de Fair-TEC sont vectrices de changement dans ce domaine. Nous concluons par quelques pistes de recommandations, concernant d'une part le modèle coopératif et l'économie circulaire, d'autre part la nécessité et l'urgence de développer des politiques publiques raisonnées en matière de numérique.

I. Quelques mots sur le paysage des télécoms en Belgique

Pourquoi dit-on que la Belgique des télécoms est chère en raison d'une concurrence moindre par rapport à d'autres pays ? Car le pays compte pour l'instant uniquement, et pour quelques mois encore, trois opérateurs propriétaires d'antennes physiques (= des MNO, *Mobile Network Operator*) : la société publique autonome Proximus – anciennement Belgacom –, la société Orange et la société Telenet/Base – là où d'autres pays en ont quatre⁷.

Sur le terrain évolue toutefois une multitude d'autres acteurs : d'une part, les marques *low-cost* des MNO, comme Scarlet, filiale de Proximus ou Hey!, *low-cost* d'Orange, et d'autre part, de nombreux MVNO (= *Mobile Virtual Network operator*), à savoir des opérateurs virtuels qui utilisent le réseau physique d'un des MNO actifs en Belgique. Il s'agit par exemple de Youfone, opérateur *low-cost* néerlandais installé depuis 2021 en Belgique (réseau de Proximus), Lycamobile, hébergé par le réseau Telenet/Base, ou encore Edpnet (réseau d'Orange).

Les marques *low-cost* des MNO et les MVNO ne font toutefois pas le poids face aux MNO à l'heure actuelle⁸. Par ailleurs, on observe des rachats dans le secteur, concentrant l'offre dans les mains des grandes entreprises : par exemple Mobile Vikings, ancien MVNO de DPG Media, racheté par Proximus en 2021, ou Ello Mobile, initialement association indépendante (dont une partie des bénéfices sont voués à être reversés à des projets sociaux), rachetée par Telenet en 2020.

⁷ Voir annexe 1. Notons qu'un quatrième MNO va faire son entrée sur le marché en 2023, cf. *infra*.

⁸ En comparaison avec un pays comme l'Allemagne, par exemple (voir annexe 1).

Notons que s'est ajouté tout récemment un nouveau et quatrième MNO, qui a gagné les enchères sur le spectre radio-électronique 5G en Belgique : CityMesh-DIGIMobile⁹. L'arrivée de ce nouvel acteur fait déjà parler de baisse spectaculaire des prix, mais qu'en sera-t-il dans les faits¹⁰ ? Nous pourrions répondre à cette question en 2023.

II. Une coopérative dans le domaine de la téléphonie mobile : Neibo

Les coopératives, qui ont le vent en poupe depuis quelques années, entre autres dans les secteurs alimentaire et énergétique, sont également en train de se développer dans le domaine des télécoms un peu partout en Europe : depuis la fin de la décennie passée sont nées, en Espagne, Eticom-Som ; en Italie, CoopVoce ; au Royaume-Uni, Your Co-op Mobile (anciennement The Phone Co-op) ; en France, TeleCoop ; et en Belgique, Neibo (de l'anglais *neighbour*, « voisin »). La coopérative, agréée par le CNC (Conseil National de la Coopération)¹¹, naît en 2018 suite à une campagne de financement participatif et grâce au soutien de CoopUs, instrument financier de la société

⁹ Il s'agit d'une joint-venture entre l'entreprise roumaine Digi et l'entreprise belge Citymesh.

¹⁰ Voir notamment *La Libre*, « Le nouvel opérateur Digi Mobile veut «casser les prix» en Belgique, mais pourra-t-il vraiment le faire ? », 23 juin 2022, [en ligne :] <https://www.lalibre.be/economie/digital/2022/06/23/le-nouvel-operateur-telecom-en-belgique-veut-casser-les-prix-digi-mobile-pourra-t-il-tenir-sa-promesse-Q25FKTFUAF5B02I7EDCVCLVAI/>, consulté le 30 juin 2022.

¹¹ Cet agrément est obtenu par une SC (société coopérative) lorsqu'elle génère « un impact sociétal positif pour l'homme, l'environnement ou la société » (voir Lenoir et associés, « La réforme du droit des sociétés : la société coopérative », en ligne [http://www.droitbelge.be/news_detail.asp?id=1083], consulté le 25 mai 2022), en plus d'autres conditions que nous n'énumérerons pas ici. Pour une explication plus détaillée de celles-ci, nous renvoyons à l'analyse de FRONTEDDU B., *Les coopératives laitières à l'épreuve du « libre marché »*, Bruxelles : CPCP, analyse 452, 2022, [en ligne :] <http://www.cpcp.be/publications/cooperatives-laitieres/>, pp. 5-6, consultée le 12 avril 2022. Sur la réforme de 2019 du droit des sociétés visant notamment à rendre aux sociétés coopératives leur véritable nature, nous renvoyons à l'article « La réforme du droit des sociétés » cité ci-dessus.

Brusoc destiné à favoriser le développement des entreprises sociales en Région bruxelloise. Neibo est un MVNO dont les services, actifs depuis novembre 2020¹², passent par le réseau physique d'Orange.

Cet opérateur coopératif est né de la volonté de « *placer le citoyen au cœur du projet* »¹³ et « *l'économie au service de la société* »¹⁴, et d'offrir une structure transparente et démocratique dans un domaine qui nous concerne tous ou presque : la téléphonie mobile. Une coopérative, du latin *co-operare* « travailler ensemble », est en effet – rappelons-le – un « *groupement économique fondé sur le principe de la coopération, dans lequel les participants, égaux en droit, sont associés pour un genre d'activité visant à satisfaire les besoins de travail ou de consommation en s'affranchissant de la domination du capital* »¹⁵. Outre l'affranchissement de la domination du capital, et donc l'affranchissement de la course au profit et de la rétribution des actionnaires, la société coopérative a aussi une vocation éthique car elle porte « *une attention particulière à la manière dont elle exerce son activité ; à ceux qui l'entourent, à ses parties prenantes, à ses travailleurs, à ses clients, à ses fournisseurs, mais également à la planète* »¹⁶.

Le modèle coopératif développé par Neibo permet aux citoyens de se réapproprier la gestion et l'économie de la télécommunication mobile : cet objectif est essentiellement rempli par le principe fondamental un membre = une voix. Dans ce système, une personne ayant acquis une part de 20 euros (le minimum pour devenir coopérateur) a le même poids de décision qu'une entreprise qui y aurait injecté des milliers d'euros. Pour ce qui est de l'économie au service de la société, comme nous l'a expliqué Quentin Verstappen, un des fondateurs de Neibo, « *la coopérative est vraiment née de la volonté de capter les flux financiers pour les mettre dans une économie plus sociale*

¹² Les services ont été activés à cette date pour les premiers 'abonnés tests'.

¹³ Neibo, Dossier de presse, septembre 2018, téléchargeable en ligne : <https://www.neibo.be/fr/presse>, p. 1.

¹⁴ Neibo, Dossier de presse, op. cit., p. 2.

¹⁵ Définition du Trésor de la Langue Française informatisé, <https://www.cnrtl.fr/definition/cooperative>, consulté le 15 avril 2022.

¹⁶ Flora Kocovski, directrice de W-Alter, interviewée par Le Soir : CASAVEC-CHIA T. et MIGNON S., « Les coopératives, l'autre économie - Les dix questions que vous vous êtes toujours posées », Le Soir, 30 septembre 2020, [en ligne :] https://www.lesoir.be/328534/article/2020-09-30/les-cooperatives-lautre-economie-les-dix-questions-que-vous-vous-etes-toujours#_ga=2.37430176.1841234689.1633602153-890347062.1633602153, consulté le 19 avril 2022.

et circulaire »¹⁷. Dans le dossier de presse accompagnant la naissance de la coopérative, on lit en effet que « les bénéfices de Neibo seront : réinjectés dans la coopérative elle-même pour développer ses services ; versés à différents projets contribuant au développement d'une économie et d'une société plus équitable ; redistribués aux coopérateurs sous forme de ristournes ou de dividendes »¹⁸ (limités à 6 %). Ainsi, pour l'instant, il existe un système de dégressivité pour les coopérateurs-abonnés, qui bénéficient d'une ristourne de 1 % par tranche de 1 000 nouveaux abonnés : « Maintenant, on en est donc à 2 % (Neibo a un peu moins de 2 500 abonnés), mais on pourrait monter davantage (il est prévu actuellement de monter jusqu'à 10 %) », explique Quentin Verstappen ; « il y aura bien sûr un arbitrage entre ce qu'on donne aux coopérateurs, aux coopérateurs-abonnés, ce qu'on garde pour des investissements, et ce qu'on redistribuera à des projets dans l'économie locale et circulaire. Ce sera le choix des coopérateurs »¹⁹.

Quatre valeurs et missions ont été érigées comme piliers de la coopérative : la démocratie, la qualité, le respect de la vie privée, et enfin la transparence, qui doit se manifester dans l'offre de services, la communication et la gestion financière²⁰.

La plus-value sociétale d'un tel modèle se cristallise donc de différentes manières :

- Les coopérateurs décident de la direction à donner à la coopérative, dans les limites bien sûr des règles du secteur et des contraintes financières – Neibo dépendant d'un MNO ;
- L'opérateur n'a pas vocation à enrichir des actionnaires ;
- La gestion est transparente et la coopérative prône le respect des travailleurs, des coopérateurs et des données privées ;
- Les bénéfices engrangés serviront essentiellement à améliorer les services, à encourager le modèle et le reste sera réinjecté dans l'économie locale.

Un modèle vertueux donc, qui pour l'instant se limite toutefois à la téléphonie mobile sur un marché de plus en plus dominé par les packs, comme on va le voir.

¹⁷ Entretien téléphonique avec Quentin Verstappen, 25 mai 2022.

¹⁸ Neibo, Dossier de presse, op. cit., p. 2.

¹⁹ Entretien téléphonique avec Quentin Verstappen, 25 mai 2022.

²⁰ « Neibo, c'est quoi ? » : <https://neibo.be/index.php/fr/neibo-cest-quoi>, consulté le 15 avril 2022.

III. Un opérateur accessible à tous les portefeuilles ?

Outre le fait de constituer un choix éthique, passer chez Neibo peut-il aussi signifier payer moins cher ? À l'heure où la facture des ménages explose avec la flambée des coûts de l'énergie mais également l'augmentation des prix des matières premières, le choix coopératif peut-il aussi être un choix de nécessité, comme il le fut d'ailleurs par le passé²¹, notamment pour les publics dits précarisés ? Pour répondre à cette question, nous allons nous intéresser à l'offre de prix de Neibo comparée aux autres opérateurs du marché. Mais au préalable, notons que cette comparaison se heurte à deux difficultés :

- 1) la fluctuation des prix des opérateurs « traditionnels ». Neibo a opté pour des tarifs fixes et ronds (8-16-32 euros) ; la pratique des autres opérateurs est très différente, avec de nombreuses offres temporaires et formules spéciales. Notre comparaison est donc valable en date du 30 août 2022, mais pourrait ne pas donner les mêmes résultats à un autre moment ;
- 2) le fait surtout que de nombreux opérateurs misent désormais sur les packs permettant de s'abonner en même temps à la téléphonie mobile et à l'internet fixe et/ou à la téléphonie fixe et/ou à un abonnement de télévision. C'est une des difficultés auxquelles se confronte Neibo : « Les gens choisissent de plus en plus de packs. On s'est renseignés pour mettre en place l'internet fixe, on est en discussion avec les MNO et on attend les offres. Dans un avenir plus ou moins lointain (sans doute la fin 2023), on pourra sans doute se lancer dans l'internet fixe »²².

La comparaison, qui ne prend donc en compte que les opérateurs fournissant des services similaires hors packs, se base sur le comparateur de prix de l'IBPT, « meilleurtarif.be », en date du 30 août 2022. Elle prend en compte,

²¹ Rappelons effectivement qu'à l'origine, les coopératives sont nées comme « filles de la nécessité » : « Selon Henri Desroche (1976), le grand sociologue français de la coopération, [...] les coopératives sont le plus souvent nées sous la pression de besoins importants non satisfaits, pour répondre à des difficultés aiguës » (DEFOURNY J., « Les conditions d'émergence et de développement des coopératives », *En question. Revue trimestrielle du Centre Avec*, 2017, n°123, pp. 24-32, p. 26).

²² Entretien avec Quentin Verstappen, 25 mai 2022.

pour la téléphonie mobile uniquement, les trois profils types de consommation de data, d'appels et de SMS identifiés par l'IBPT²³ : les profils dits intensifs, moyens et faibles.

- Pour les profils moyens et intensifs, Neibo se situe plus ou moins dans la moyenne du marché :
 - ▶ Pour les profils moyens, la coopérative est classée dixième opérateur moins cher pour la formule « Neibo Mix Comfort » à 16 euros (6 Go, appels et SMS illimités), après des formules à 5 Go chez plusieurs opérateurs dont la plupart, low-cost (sauf Base) ; seules trois formules ont un prix moins cher pour un nombre de Go supérieur.
 - ▶ Pour les profils intensifs, comme le montrent les tableaux 3 et 4 en annexe, la formule « Neibo Mix Relax » est un peu moins compétitive en termes de prix pour la quantité de données mobiles en comparaison avec d'autres opérateurs (low-cost et certains MNO) ; par contre, le « Neibo Mix Max » est actuellement classé parmi les meilleures offres pour un nombre de Go similaire (après deux low-cost qui proposent des formules moins onéreuses pour plus de Go).
- Pour les profils faibles, la coopérative figure deux fois parmi les neuf formules les moins chères du marché en post-paid (pour le tableau complet, voir l'annexe 5) :
 - ▶ Pour l'abonnement « Neibo Mix Budget » à 8 euros, Neibo est classé deuxième opérateur le moins cher (avec Scarlet et Hey!) :

²³ Nous n'avons pas pris en compte dans notre comparaison les abonnements « data only » (Neibo Surf).

Image 1 – détail de la capture d'écran de l'annexe 5, issue du comparateur de l'IBPT, meilleurtarif.be

Opérateur	Plan tarifaire	Coût mensuel moyen	Informations		
	1GB	€7,00	post-paid 1,00 GB	60 Mins	500 SMS
	Neibo Mix Budget	€8,00	post-paid 1,00 GB	250 Mins	∞ SMS
	Scarlet Mobile Red	€8,00	post-paid 1,00 GB	300 Mins	∞ SMS
	€ 10 Focus d'appels	€9,96	pre-paid 0,50 GB	∞ Mins	∞ SMS

Source : <https://www.meilleurtarif.be/#/services/mobile>

Pour la formule « BlaBla », qui offre 500 minutes de téléphone avec les SMS illimités et sans forfait données mobiles (en d'autres termes, l'abonnement comprend uniquement les données mobiles consommées, au prix de 0,5 euro par 100 MB soit environ 5 euros par Go), la coopérative est classée neuvième (en post-payé; avec les pre-payé, onzième). Cet abonnement, qui coûte 8 euros comme le forfait précédent, devrait donc, en théorie, apparaître bien plus haut. En réalité, le comparateur de l'IBPT estime le coût mensuel moyen d'un abonnement²⁴, et pour le « BlaBla », il évalue le coût des données mobiles à 2,56 euros/mois. Difficile en effet d'imaginer une utilisation nulle des données mobiles, sauf pour quelqu'un qui ne disposerait pas d'un smartphone – surtout qu'un des conseils donnés par de nombreux vendeurs de téléphones portables est de toujours laisser le Wifi et la 4G allumés, afin de ne jamais perdre une occasion d'être connecté.

²⁴ Qui comprend : « l'abonnement mensuel, le coût de la consommation (minutes, SMS et données Internet), l'amortissement des coûts d'installation et d'activation, l'effet des promotions, les tarifs liés aux options activées par l'utilisateur, etc. » (<https://www.meilleurtarif.be/#/faq>, consulté le 20 avril 2022).

- Pour se faire une idée, 2,56 euros de données mobiles équivalent environ à ½ Go (= 500 Mo).

Mais à quoi équivalent au juste un Mo ou un Go ?

Le site français d'Orange propose une liste permettant de se faire une idée de quelques utilisations et de ce qu'elles nécessitent en data/données mobiles. Sachant que 1024 Ko = 1 Mo et 1024 Mo = 1 Go, voici les équivalences proposées sur le site ²⁵

10Ko	envoi d'un mail sans pièce jointe
500Ko	envoi d'un mail avec pièce jointe
1Mo	1 photo postée sur les réseaux sociaux
2Mo	1h de messagerie instantanée
12Mo	1h de navigation internet
20Mo	une application téléchargée
45Mo	1h de musique en streaming
450Mo	1h de vidéo en streaming
900Mo	1h de vidéo HD en streaming

Ce qui consomme le plus de data (hors wifi, donc), c'est clairement le streaming (musique en ligne, vidéos en ligne, donc aussi, réseaux sociaux).

Quant à l'accessibilité et à la qualité du réseau, Neibo utilisant le réseau physique d'Orange, la couverture est la même que pour cet opérateur ²⁶.

²⁵ Voir <https://businesslounge.orange.fr/faq/55>, consulté le 20 avril 2022.

²⁶ Cf. site de Neibo, Aide et support > La téléphonie mobile > Internet mobile § roaming > Comment puis-je consulter la couverture réseau ? : <https://www.neibo.be/fr/internet-mobile-roaming>, consulté le 4 juillet 2022. Notons que les aspects techniques sont gérés par la société Effortel, qui est un MVNE (= Mobile Virtual Network Enabler), c'est-à-dire une société intermédiaire entre le MVNO et le MNO : cf. Neibo, « Comment fonctionne un opérateur virtuel » ?, <https://www.neibo.be/fr/comment-fonctionne-une-cooperative>, consulté le 4 juillet 2022. La coopérative ayant été lancée en 2019, les services sont désormais parfaitement opérationnels. Comme l'a souligné Quentin Verstappen lors de notre entretien, « on est maintenant occupés à mettre sur pied une campagne de promotion. Nous ne l'avons pas fait plus tôt car ça fait un an et demi que les services ont été lancés et qu'on a eu pas mal de problèmes à résoudre : les premiers abonnés ont fait remonter d'abord les problèmes techniques à régler en Belgique, puis avec les premiers voyages à l'étranger, on a peu à peu ajusté ça » (entretien avec Quentin Verstappen, 25 mai 2022).

En conclusion, on peut affirmer que les abonnements de la coopérative, bien qu'ils soient devancés par certaines marques low-cost (et, pour les profils moyens, par l'un ou l'autre MNO), font partie des formules les moins chères du marché en particulier pour les formules à peu de data : donc, pour les consommateurs peu avides de données mobiles ou soucieux de réduire leur consommation²⁷.

Nous avons interrogé Quentin Verstappen sur la manière avec laquelle les prix avaient été fixés : « On voulait clairement proposer des prix très accessibles, c'était l'objectif. On a donc réfléchi à l'envers : on est partis des prix qu'on voulait proposer et puis on s'est demandé si ça tenait par rapport au prix auquel on achète les services (appels, data, SMS) à Orange. Ça fonctionnait bien pour les petits abonnements, car on achète la data assez cher : impossible de s'aligner sur les prix les moins chers avec de grandes quantités de data. En effet, on est très petits : ça joue lors de la négociation commerciale car il y a une dégressivité avec le volume acheté »²⁸. Il est évident que la liberté dont dispose la coopérative est limitée par le fait que Neibo dépende, pour ses services, du réseau physique d'un MNO, qui peut à tout moment changer ses prix, modifier ses services, etc.

²⁷ Actuellement, notons toutefois que l'abonnement « Mix Max » figure également parmi les formules les moins chères pour une quantité similaire de données mobiles.

²⁸ Entretien avec Quentin Verstappen, 25 mai 2022.

IV. Neibo : vecteur de changement dans la consommation ?

Même si les prix de la coopérative n'ont pas été fixés de manière à encourager une consommation moins importante de data, on peut tout de même se demander si le modèle développé par Neibo pourrait être vecteur de changement dans les habitudes de consommation numérique. À titre d'exemple, en France, la coopérative de téléphonie mobile TeleCoop propose uniquement deux forfaits, parmi lesquels un forfait « Sobriété » : une formule à 10 euros + le paiement de la consommation réelle en Go, à 2 euros/Go²⁹. Sur leur site internet, on peut trouver un guide pour reprendre en main sa consommation de données mobiles, ainsi que des informations sur ce qui consomme le plus de données, à savoir la vidéo en streaming. On peut y lire : « *En regardant peu de vidéo en mobilité ou en privilégiant l'usage du Wifi quand c'est possible, vous consommez probablement 2 à 3 Giga de données mobiles par mois maximum* »³⁰. Il y a donc là une mission de responsabilisation du consommateur.

Pour l'instant, nous a expliqué Quentin Verstappen, la sobriété numérique n'est pas une valeur portée en tant que telle par Neibo en tant que coopérative : « *On a mis l'accent sur le fait que ce soit une coopérative et que donc, le choix serait laissé aux coopérateurs [...]. Mais c'est sûr qu'aujourd'hui, l'idée de consommer moins d'énergie devient de plus en plus audible. C'est pour quoi nous proposons un abonnement sans data. C'est un message qui va devenir naturel. J'ai l'impression que l'intelligence collective va permettre de se rendre compte que ce n'est pas possible, que la consommation énergétique explose* »³¹.

Même si cette direction n'est pas explicitement au programme, Neibo est toutefois actif dans des partenariats qui vont dans le sens de la durabilité dans le domaine de la téléphonie et du numérique : notamment, le récent partenariat avec les acteurs du collectif européen FairTEC.

²⁹ L'autre forfait, appelé « Transition », coûte 20 euros pour 9 Go inclus : TeleCoop, « Les premiers forfaits mobiles coopératifs » : <https://telecoop.fr/forfait>, consulté le 5 juillet 2022.

³⁰ *Ibid.*

³¹ Entretien avec Quentin Verstappen, 25 mai 2022.

V. FairTEC : collectif européen pour une téléphonie durable et un numérique sobre

Né en mai 2021, le collectif européen FairTEC regroupe des acteurs de la téléphonie et du numérique responsable engagés au service de la sobriété numérique³². Le collectif, qui a pour vocation de proposer des alternatives « crédibles et durables pour changer de paradigme »³³, comprend :

- la société Fairphone, qui produit des téléphones équitables et durables (donc, aussi, réparables)³⁴ ;
- /e/, un système d'exploitation mobile opensource ('code source ouvert') développé par une association à but non lucratif, qui a pour objectif premier le respect des données privées des utilisateurs. Ce système cherche à fournir un service différent d'Android, système d'exploitation présent sur la plupart des smartphones, qui a été racheté par Google en 2005 et est lié à de nombreuses applications Google³⁵ ;
- WEtell, TeleCoop, Your Co-op Mobile et Neibo, coopératives de téléphonie mobile respectivement allemande, française, britannique et belge³⁶ ;
- Et Commown, Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) française proposant la location d'appareils électroniques durables, parmi lesquels des fairphones. Le prix mensuel de la location comprend tous les services : location de l'appareil, réparation, remplacement de batterie, etc. « Ainsi », nous a expliqué Adrien Montagut, co-fondateur de cette société coopérative, « il n'y pas de dispersion de la matière, on a une maîtrise sur l'ensemble de la vie d'un appareil ; et si l'appareil n'est plus utilisable, on le réutilise par pièces pour reconditionner d'autres appareils »³⁷. L'objectif est que les personnes gardent leur appareil le plus longtemps possible, c'est pourquoi « les coûts des mensualités diminuent chaque

³² <https://fairtec.io/fr>, consulté le 20 avril 2022.

³³ *Ibid.*

³⁴ Voir <https://www.fairphone.com/fr/story>, consulté le 20 avril 2022.

³⁵ Voir <https://e.foundation/fr/about-e>, consulté le 20 avril 2022.

³⁶ Voir <https://www.wetell.de> ; <https://telecoop.fr> ; <https://broadband.yourcoop.coop> ; <https://neibo.be>, consultés le 20 avril 2022.

³⁷ Entretien téléphonique avec Adrien Montagut, de la coopérative Commown, 9 mai 2022.

année »³⁸. Commown encourage aussi à se poser la question des besoins : pour chaque offre, le site propose deux onglets : l'onglet « louer » et l'onglet « en ai-je vraiment besoin ? ».

La mission que se donne le collectif FairTEC est essentiellement de limiter les impacts écologiques du numérique, mais également d'« accompagner les utilisateurs [...] à changer leurs pratiques », car le numérique a des impacts sur l'environnement et sur nos vies privées³⁹. Comme le rappelle le site, « on estime que le numérique est responsable d'environ 3,7 % des gaz à effet de serre émis dans le monde » et qu'« avec 1,4 milliard de smartphones vendus chaque année et seulement 15 % réutilisés ou recyclés, les smartphones sont responsables d'une partie significative de cet impact »⁴⁰. Concernant les smartphones, l'Atlas de l'Anthropocène de François Gemenne et Aleksandar Rankovic nous informe que leur production à l'échelle mondiale entre 2008 et 2018 a été de 10,3 milliards, ce qui signifie qu'on a multiplié la production par 11 en l'espace de 10 ans⁴¹. Un récent rapport de l'ADEME (Agence française de la transition écologique) sur l'impact environnemental du numérique en France, développé sur une approche multi-critères (équipements, réseaux, utilisation de métaux rares, etc.), alerte aussi : les « résultats montrent que la phase de fabrication est la principale source d'impact pour les trois tiers [NDR : équipements des utilisateurs, réseaux et centres de données], suivie de la phase d'utilisation »⁴². Dans la phase d'utilisation, l'impact majeur vient de la consommation d'électricité (ici aussi, pour les équipements individuels, les réseaux et les centres de données)⁴³. Des constats similaires sur l'impact

³⁸ « Par exemple, pour le Fairphone 3, on est juste en-dessous de la barre des 20 euros à la base, puis on arrive à 60 % de réduction la 5^e année [...]. On propose tous les services le long de la vie de l'appareil. » (*Ibid.*).

³⁹ <https://fairtec.io/fr-be>, consulté le 21 avril 2022.

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ GEMENNE F., RANKOVIC A., *Atelier de cartographie de Sciences Po, Atlas de l'anthropocène. Deuxième édition actualisée et augmentée*, Paris : Presses de Sciences Po, 2021, p. 119.

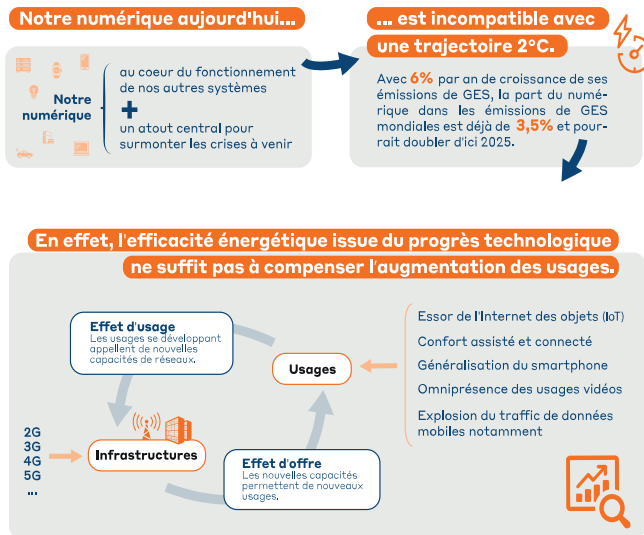
⁴² LEES PERASSO E. (Bureau Veritas), VATEAU C. (APL-datacenter), DOMON F. (Bureau Veritas), avec les contributions de AIOUCH Y. (Deloitte), CHANOINE A. (Deloitte), CORBET L. (Deloitte), DRAPEAU P. (Deloitte), OLLION L. (Deloitte), VIGNERON V. (Deloitte), PRUNEL D. (Bureau Veritas), OUFFOUÉ G. (APL-datacenter), MAHASENGA R. (APL-datacenter), ORGELET J. (DDemain), BORDAGE F. (GreenIT.fr) et ESQUERRE P. (IDATE), *Évaluation environnementale des équipements et infrastructures numériques en France - Synthèse*, 2022, 30 pages, p. 4.

⁴³ Les réseaux sont les infrastructures permettant les échanges de données entre les terminaux et les centres de données ; les centres de données, eux, assurent l'hébergement (par exemple, le cloud, les vidéos, etc.) et le traitement des données.

de la phase de production ressortent des travaux du Shiftproject (laboratoire d'idées français visant à proposer des solutions pour décarboner l'économie) : ainsi, par exemple, « un smartphone conservé deux ans voit-il son empreinte carbone se réaliser à plus de 80 % avant sa première minute d'utilisation »⁴⁴.

Le Shiftproject souligne en outre combien l'enjeu du numérique « dépasse les bonnes pratiques individuelles » et est incompatible, à l'heure actuelle, avec le défi de maintenir le réchauffement climatique sous les deux degrés⁴⁵. Et ce que le progrès technologique amène en termes d'efficacité énergétique n'est, à ce jour, pas suffisant pour compenser l'augmentation des usages, comme l'illustre le schéma ci-dessous :

Image 2- Impact environnemental du numérique



Source : Shiftproject, Impact environnemental du numérique : tendances à 5 ans et gouvernance de la 5G, mars 2021, p. 4⁴⁶

⁴⁴ The Shiftproject, *Impact environnemental du numérique : tendances à 5 ans et gouvernance de la 5G. Note d'analyse du Shiftproject*, mars 2021, [en ligne] : <https://theshiftproject.org/article/impact-environnemental-du-numerique-5g-nouvelle-etude-du-shift>, consultée le 2 mai 2022, p. 15.

⁴⁵ The Shiftproject, *Déployer la sobriété numérique. Résumé aux décideurs*, octobre 2020, [en ligne :] <https://theshiftproject.org/article/deployer-la-sobriete-numerique-rapport-shift>, pp. 3-4, consulté le 2 mai 2022.

⁴⁶ Le schéma complet, en faveur d'un plan pour une 5G « raisonnée plutôt que compulsive », est également accessible directement sur la page <https://theshiftproject.org/article/impact-environnemental-du-numerique-5g-nouvelle-etude-du-shift>.

Face à ces constats, dont nous ne résumons ici qu'une infime partie, le collectif FairTEC propose, comme nous l'a précisé Adrien Montagut, de « mettre en lumière des solutions alternatives dans le domaine de la téléphonie et plus largement, du numérique, pour promouvoir des usages vertueux et les faire connaître au plus grand nombre. L'idée est aussi de développer un plaidoyer au niveau européen »⁴⁷.

Parmi les solutions déjà mises en place, il y a, pour chaque pays concerné (actuellement, Belgique, France, Allemagne et Grande-Bretagne), une offre conjointe de services. Pour la Belgique, par exemple : un Fairphone en location via Commown muni du système d'exploitation /e/ et d'une carte SIM Neibo. La collaboration entre Commown et la coopérative française TeleCoop est la plus aboutie à ce jour : « les clients de TeleCoop et Commown ont des réductions sur les mensualités »⁴⁸. Mais le reste n'attend que de se développer davantage.

En plus d'être vertueux, ce modèle est selon nous, visionnaire, dans le sens où il perçoit la réalité profonde des choses, au-delà de l'immédiat : essentiellement car il se base sur le constat indéniable des limites de ressources de la planète, mais aussi de l'importance de la protection des données et de la réappropriation de biens de consommation courante par les citoyens.

Ce type de choix est-il toutefois à la portée de tous les portefeuilles, notamment des plus précaires ? « Même si on propose la maîtrise sur toute la vie de l'appareil, malheureusement, nos services sont pour l'instant peu solidaires. En effet, si on multiplie les mensualités par le nombre d'années, on arrive au-dessus du prix d'un appareil acheté », nous a expliqué Adrien Montagut. Nous lui avons donc demandé si à terme, la coopérative Commown entendait développer des offres à destination des publics plus précarisés : « L'idée pourrait être de proposer des offres d'appareils reconditionnés sur notre propre flotte, qui seraient une offre plus accessible ». Toutefois, « ce sera sans doute moins onéreux pour une personne d'acheter un téléphone reconditionné plutôt que d'avoir recours à nos services ». La suite du discours nous semble essentielle : « Ce qui se passe malheureusement, c'est que le coût de l'électronique est complètement biaisé ; car si on calculait le coût réel des externalités de l'électronique, le smartphone coûterait tellement plus cher ! C'est un produit de luxe, et en même temps, on a des enjeux de fracture numérique. C'est dur de trouver une réponse parfaite »⁴⁹.

⁴⁷ Entretien téléphonique avec Adrien Montagut, 9 mai 2022.

⁴⁸ Ibid.

⁴⁹ Ibid.

En effet, dans ce secteur comme dans beaucoup d'autres, ne nous sommes-nous finalement pas habitués à l'impensable ? À l'instar des vols low-cost en avion, qui permettent d'effectuer un aller-retour pour Venise ou Madrid pour moins de 30 euros⁵⁰, est-ce bien normal de recevoir un smartphone gratuit ou presque, si on s'abonne chez un nouvel opérateur⁵¹ ? Même si les prix hors promo peuvent paraître élevés – et le sont objectivement pour de nombreuses personnes –, il s'agit là d'un appareil nécessitant métaux rares et quantité d'énergie astronomique lors de sa production⁵², même si sa présence est devenue si banale dans nos vies. La réflexion sur le prix juste est en marche au niveau de l'alimentaire ; qu'en est-il du numérique ? Même si la responsabilité entière ne doit pas peser sur les consommateurs que nous sommes tous, l'encouragement du questionnement est essentiel : d'où vient un smartphone ? comment est-il fabriqué ? qui le fabrique ? où ? avec quels matériaux ? quel est l'impact écologique de sa fabrication ? Pourquoi la réparation coûte-t-elle plus cher que l'achat ? Autant de questions qu'un collectif comme FairTEC et ses acteurs, notamment la coopérative Commown, peuvent peu à peu faire percoler dans la société et surtout, chez les décideurs politiques. Commown inscrit d'ailleurs également ses activités dans du plaidoyer en France (sans que cela ait été anticipé, comme on nous l'a précisé chez Commown) : « Dès que naissent des projets de loi ou des concertations en lien avec le numérique, nous essayons de faire du plaidoyer, car nous sommes une société coopérative d'intérêt collectif. On utilise la coopérative aussi comme porte-voix pour soutenir certaines ONG, sur des positions radicales même si parfois elles ne sont pas directement liées à notre domaine d'expertise. C'est un devoir des entreprises engagées : non seulement de proposer des solutions, mais aussi de savoir s'opposer et dénoncer des projets climaticides »⁵³.

⁵⁰ Notons que ce modèle semble peu à peu toucher à sa fin, comme l'a bien démontré l'actualité de cet été 2022. Lire par exemple : « Grèves dans le secteur aérien : vers la fin des vols low-cost », *Le Soir*, 29 juin 2022, [en ligne :] <https://www.lesoir.be/451383/article/2022-06-29/greve-dans-le-secteur-aerien-vers-la-fin-des-vols-low-cost>, consulté le 30 juin 2022.

⁵¹ D'autant plus que ces offres encouragent à changer d'appareil plus souvent que de raison.

⁵² Voir par exemple la figure 2 de cette publication de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques, en France) : *Impacts environnementaux du numérique*, 4 novembre 2019, [en ligne :] <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4238589?sommaire=4238635#graphique-figure1>, consultée le 1^{er} juillet 2022. C'est sans compter aussi sur la grande quantité d'eau douce nécessaire à la fabrication du matériel électronique, voir le blog de COMMOWN, « Électronique responsable vs responsabilité de l'électronique », 26 octobre 2021, [en ligne :] <https://commown.coop/blog/electronique-responsable-vs-responsabilite%C3%A9-de-l%C3%A9lectronique>, consulté le 1^{er} juillet 2022.

⁵³ Entretien téléphonique avec Adrien Montagut, 9 mai 2022.

Conclusion : pistes et recommandations

Dans un monde où les ressources et l'énergie vont se faire de plus en plus rares – avec une concurrence entre différents secteurs pour l'acquisition de certains métaux, par exemple – et de plus en plus chères, les coopératives du collectif FairTEC ouvrent la voie à une autre façon de concevoir la téléphonie, le numérique, la consommation et l'économie de manière plus générale. C'est un premier pas fondamental dans la bonne direction. Mais c'est l'action des pouvoirs publics dans les prochaines années qui sera cruciale pour la suite du processus.

A. D'une part, en ce qui concerne le modèle coopératif et l'économie circulaire

Comme nous l'avons vu pour le domaine du numérique, les coopératives sont vectrices de changement et porteuses de valeurs fortes. Pour que ce modèle puisse se développer davantage encore, que les coopératives puissent atteindre plus facilement le seuil de rentabilité leur permettant de (sur)vivre et rendre leurs services accessibles au plus grand nombre, il est clair que les aides publiques au secteur doivent perdurer et être renforcées. Cela devrait permettre de contrebalancer davantage la mainmise des sociétés à visée capitalistique dans le secteur du numérique et dans l'économie en général, afin d'offrir aux citoyens des solutions alternatives à visée participative et sociale. Bien sûr, le soutien aux coopératives et à l'économie sociale fait déjà partie des stratégies gouvernementales (en Wallonie, mais aussi à Bruxelles et en Flandre) : il existe des leviers non négligeables mis en place par les pouvoirs publics (Adrien Montagut a d'ailleurs cité le modèle belge dans notre entretien téléphonique). Ainsi, le système qui double la levée de fonds auprès du grand public (1 euro versé = 1 euro versé par la collectivité, avec un plafond)⁵⁴, dont a bénéficié Neibo en Région Bruxelloise, est en ce sens déjà vertueux : « Ce type de levier est essentiel », nous a-t-on indiqué chez Neibo, « mais c'est sûr que pour un projet comme ça⁵⁵, il serait intéressant d'avoir plus de

⁵⁴ Via W.Alter en Wallonie (système Brasero) ou via CoopUs à Bruxelles.

⁵⁵ C'est-à-dire pour des coopératives qui ont besoin de temps pour démarrer, comme en téléphonie mobile où il faut aller chercher des abonnés pour atteindre le seuil de rentabilité.

fonds alloués ou des prêts plus facilement octroyés aux entreprises sociales. En même temps, c'est aussi normal que les pouvoirs publics ne donnent pas tout leur argent sans suivi. On pourrait aussi imaginer des investissements avec une obligation de suivi par des experts désignés par les investisseurs publics, par exemple »⁵⁶.

B. D'autre part, en ce qui concerne l'économie du numérique. Deux aspects nous semblent primordiaux

a) La nécessité et « l'importance de politiques visant à allonger la durée d'usage des équipements numériques à travers la durabilité des produits, le réemploi, le reconditionnement, l'économie de la fonctionnalité ou la réparation », comme l'indique le rapport de l'ADEME pour la France⁵⁷. En ce sens, Commown plaide notamment pour une standardisation des pièces détachées pour les producteurs, mais cette proposition est encore loin de faire consensus⁵⁸. C'est un exemple parmi d'autres de ce qui pourrait être fait dans ce sens⁵⁹. Un autre levier pourrait être celui de la publicité. Nous avons parlé des impacts environnementaux du numérique, mais ce dernier a également d'énormes impacts en termes de santé publique (« sur le développement de l'enfant, les performances scolaires et académiques, la surcharge informationnelle etc. »⁶⁰). Si on considère le problème à travers un angle sanitaire, on pourrait imaginer, à terme, une forme de régulation de la publicité en la matière. Certes, quand on voit les difficultés à établir des règles d'éthique dans le domaine publicitaire pour des secteurs plus étroitement liés, dans les consciences, au réchauffement climatique

⁵⁶ Entretien téléphonique avec Quentin Verstappen, 25 mai 2022.

⁵⁷ Rapport de l'ADEME, *Évaluation environnementale [...]*, op. cit., p. 4.

⁵⁸ Entretien téléphonique avec Adrien Montagut, 9 mai 2022.

⁵⁹ Notons que l'UE s'est récemment prononcée sur la mise en place du système de chargeur universel d'ici 2024, qui sera suivi d'ici 2026 du chargeur universel de PC : quel que soit le fabricant, l'appareil électronique (smartphone, casque, console, appareil photo numérique, etc.) pourra être rechargé par un seul et même chargeur (« Un accord trouvé pour un chargeur de smartphone universel », *Le Soir* avec l'AFP, [en ligne:] <https://www.lesoir.be/446854/article/2022-06-07/ue-un-accord-trouve-pour-un-chargeur-de-smartphone-universel>, consulté le 13 juin 2022.

⁶⁰ The Shiftproject, *Déployer [...]*, op. cit., p. 5.

(comme par exemple celui de l'automobile⁶¹), il est sans doute illusoire d'imaginer un jour réguler la publicité liée à la consommation numérique. Pourtant, il s'agirait d'une piste non négligeable pour une sensibilisation à grande échelle et, qui sait, pour un changement progressif des habitudes. De manière générale, d'ailleurs, il est urgent que commencent à être énoncées des directives claires visant à limiter la surconsommation, quelle qu'elle soit.

- b) L'urgence de se diriger vers une approche différente des usages numériques, au niveau sociétal, en choisissant « les directions à donner à nos usages et infrastructures numériques pour en garantir la résilience et la pérennité »⁶². Pour que ce soit possible, on doit aussi travailler à « généraliser la conscience collective et responsabiliser les citoyens [...] et les acteurs stratégiques »⁶³. Quelques semaines après la publication du dernier rapport du GIEC, qui nous rappelle que les trois années à venir vont être cruciales non pas pour inverser la tendance du réchauffement climatique, mais pour en limiter les dégâts ; quelques mois après l'augmentation affolante des prix de l'énergie, amplifiée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie ; dans le contexte de crises sociales que nous vivons depuis plusieurs années ; dans un contexte qui est aussi celui d'une fracture numérique grandissante, plongeant une part importante de la population dans une forme de précarité numérique, il est plus que temps de se poser les bonnes questions sur les usages de ce numérique. Nous n'utilisons pas le possessif, « nos usages », à escient : car cela va bien au-delà des pratiques individuelles, comme l'a souligné le Shiftproject⁶⁴. La solution ne peut passer que par une direction consciente et collective, donc politique, vers un autre modèle. Le projet de sobriété numérique tel que prôné par le Shiftproject est celui de passer « d'un numérique instinctif voire compulsif à un numérique piloté, qui sait choisir ses directions : au vu des opportunités, mais également au vu des risques »⁶⁵.

Ce n'est malheureusement pas la direction qui est prise par nos politiques actuellement (et c'est peu dire) : au contraire, on semble plutôt pris dans une course folle à la digitalisation, qui ne fait qu'empirer de semaine en semaine le phénomène de fracture numérique. Néanmoins, certains pas commencent

⁶¹ « Le jury d'éthique publicitaire remplit-il sa mission ? », *La Libre Belgique*, « Débats », 26 février 2021, pp. 40-41.

⁶² The Shiftproject, *Déployer [...]*, op. cit., p. 2.

⁶³ Rapport de l'ADEME, *Évaluation environnementale*, op. cit., p. 6.

⁶⁴ The Shiftproject, *Déployer [...]*, op. cit., pp. 3-4.

⁶⁵ The Shiftproject, *Déployer [...]*, op. cit., p. 3.

à aller dans la bonne direction : par exemple, la ministre fédérale du climat, Zakia Khattabi, vient de mettre en place un comité d'experts qui doit travailler sur la façon de combiner transition écologique et justice sociale. Il y sera notamment question du numérique et de l'inclusion, mais aussi des effets rebonds du numérique, dont le déploiement « peut être très énergivore »⁶⁶. Mais les défis sont colossaux, et il faudra aller (beaucoup plus) vite, et (beaucoup plus) loin. Car l'enjeu est triple, comme le souligne Guillaume Lohest, président des Équipes Populaires, dans un numéro de la revue *Contrastes* consacré à la fracture digitale : « Il y a au moins trois enjeux majeurs qui nous semblent pouvoir justifier de dire stop à cette fuite en avant : la fracture numérique [...] qui s'accroît, mais aussi l'épuisement des ressources nécessaires à ces technologies et leurs conséquences sur le dérèglement climatique et l'effondrement de la biodiversité »⁶⁷.

Ces questions, loin d'être théoriques, concernent tout le monde ou presque. La téléphonie mobile est devenue un des piliers de nos modes de vie, de nos interactions sociales, de nos vies familiales même. Il ne s'agit pas ici de culpabiliser les personnes pour leurs usages ; cela n'aurait pas de sens. Mais il s'agit de sensibiliser les citoyens à cette question, afin de préparer le terrain pour l'avenir, qui devra être sobre, ou qui ne sera pas.

**

Anna Constantinidis est titulaire d'un doctorat en langues et lettres. Elle est chargée de recherche pour la thématique Médias & Actions citoyennes au sein du pôle Recherche & Plaidoyer et formatrice dans le cadre des formations à l'intégration citoyenne dispensées par le CPCP.

⁶⁶ TOUSSAINT, G., « La transition, c'est d'abord une question de redistribution », *La Libre Belgique*, 26 mai 2022, [en ligne :] <https://www.lalibre.be/planete/environnement/2022/05/26/la-transition-ecologique-cest-dabord-une-question-de-redistribution-3RHK66F7GJGD3BTE5DQIWMP4CI>, consulté le 26 mai 2022. Certains aspects de la stratégie *Circular Wallonia* (stratégie wallonne de déploiement de l'économie circulaire) vont aussi dans le sens d'une vision « green IT (développement d'un numérique plus respectueux de l'environnement, usage plus raisonné des TIC) » (BOUNAZEF, D., « Le numérique au service d'une Wallonie durable et circulaire », *Digital Wallonia.be*, 25 mars 2021, [en ligne :] <https://www.digitalwallonia.be/fr/publications/wallonie-durable-circulaire>, consulté le 5 juillet 2022).

⁶⁷ LOHEST, G., « Fascination et course numérique : et si on appuyait sur pause ? », *Contrastes*, novembre-décembre 2021, n° 207, pp. 18-19.













Annexe 1 – graphique tiré de la Communication du Conseil de l'IBPT du 20 décembre 2021 concernant l'étude comparative des prix des services télécoms en Belgique et dans les pays voisins [Tarifs de novembre 2021]

<i>Classification en es de prix¹⁶</i>	Niveau de prix (data 0-5 GB)	Niveau de prix (data > à 5 GB)	Nombre de MNO	Poids des MVN et des marque low cost de MN (% clientèle)
1. Royaume-Uni	Bon marché	Bon marché	4	~ 20%
2. Pays-Bas	Bon marché	Bon marché à modéré	4 (2019) → 3 (2021) ¹⁷	~ 35%
3. France	Modéré	Bon marché	4	~ 20%
4. Allemagne	Bon marché à modéré	Cher	3	~ 30%
5. Luxembourg	Modéré	Cher	3	~ 10%
6. Belgique	Modéré à cher	Cher	3	~ 10%

Figure 16 : Comparaison entre niveau de prix et degré de concurrence pour les services

Source : Institut belge des services postaux et des télécommunications, 21 décembre 2021, [en ligne :] <https://www.ibpt.be/index.php/consommateurs/publication/communication-du-20-decembre-2021-concernant-letude-comparative-des-prix-des-services-telecoms-en-belgique-et-dans-les-pays-voisins-en-2021>, p. 15












Annexe 2 – Tableau « Profils moyens »

Opérateur	Plan tarifaire	Coût mensuel moyen	Informations			
	Min/sms illimités + 5GB	€12,46	post-paid	$\frac{5,00}{\text{GB}}$	$\frac{\infty}{\text{Mins}}$	$\frac{\infty}{\text{SMS}}$
	Scarlet Mobile Cherry	€13,00	post-paid	$\frac{6,00}{\text{GB}}$	$\frac{600}{\text{Mins}}$	$\frac{\infty}{\text{SMS}}$
	Min/sms illimités + 10GB	€14,38	post-paid	$\frac{10,00}{\text{GB}}$	$\frac{\infty}{\text{Mins}}$	$\frac{\infty}{\text{SMS}}$
	10GB	€15,00	post-paid	$\frac{10,00}{\text{GB}}$	$\frac{\infty}{\text{Mins}}$	$\frac{\infty}{\text{SMS}}$
	Abonnement €15 (10GB + illimité min)	€15,00	post-paid	$\frac{10,00}{\text{GB}}$	$\frac{\infty}{\text{Mins}}$	$\frac{\infty}{\text{SMS}}$
	BASE 15	€15,00	post-paid	$\frac{5,00}{\text{GB}}$	$\frac{\infty}{\text{Mins}}$	$\frac{\infty}{\text{SMS}}$
	edpnet Mobile appels & SMS illimités + 5GB data	€15,00	post-paid	$\frac{5,00}{\text{GB}}$	$\frac{\infty}{\text{Mins}}$	$\frac{\infty}{\text{SMS}}$
	Mobile solo 5GB	€15,00	post-paid	$\frac{5,00}{\text{GB}}$	$\frac{\infty}{\text{Mins}}$	$\frac{\infty}{\text{SMS}}$
	Unlimited minutes/SMS + 5GB DATA	€15,00	post-paid	$\frac{5,00}{\text{GB}}$	$\frac{\infty}{\text{Mins}}$	$\frac{\infty}{\text{SMS}}$
	Neibo Mix Confort	€16,00	post-paid	$\frac{6,00}{\text{GB}}$	$\frac{\infty}{\text{Mins}}$	$\frac{\infty}{\text{SMS}}$
	Scarlet Mobile Red	€16,00	post-paid	$\frac{1,00}{\text{GB}}$	$\frac{300}{\text{Mins}}$	$\frac{\infty}{\text{SMS}}$
	Unlimited min/sms + 5GB	€16,00	post-paid	$\frac{5,00}{\text{GB}}$	$\frac{2400}{\text{Mins}}$	$\frac{1000}{\text{SMS}}$

...









Source : comparateur de prix de l'IBPT, [meilleurtaarif.be](https://www.meilleurtaarif.be), en date du 30 août 2022.
<https://www.meilleurtaarif.be/#/services/mobile>

Annexe 3 – Tableau « Profils intensifs »

Opérateur	Plan tarifaire	Coût mensuel moyen		Informations		
	Min/sms illimités + 10GB	€14,38	post-paid	$\frac{10,00}{\text{GB}}$	$\frac{\infty}{\text{Mins}}$	$\frac{\infty}{\text{SMS}}$
	10GB	€15,00	post-paid	$\frac{10,00}{\text{GB}}$	$\frac{\infty}{\text{Mins}}$	$\frac{\infty}{\text{SMS}}$
	Abonnement €15 (10GB + illimité min)	€15,00	post-paid	$\frac{10,00}{\text{GB}}$	$\frac{\infty}{\text{Mins}}$	$\frac{\infty}{\text{SMS}}$
	Scarlet Mobile Hot	€18,00	post-paid	$\frac{10,00}{\text{GB}}$	$\frac{\infty}{\text{Mins}}$	$\frac{\infty}{\text{SMS}}$
	Abonnement €20 (15GB + illimité min)	€20,00	post-paid	$\frac{15,00}{\text{GB}}$	$\frac{\infty}{\text{Mins}}$	$\frac{\infty}{\text{SMS}}$
	BASE 20	€20,00	post-paid	$\frac{10,00}{\text{GB}}$	$\frac{\infty}{\text{Mins}}$	$\frac{\infty}{\text{SMS}}$
	Plan M	€20,00	pre-paid	$\frac{15,00}{\text{GB}}$	$\frac{3000}{\text{Mins}}$	$\frac{3000}{\text{SMS}}$
	Go Plus	€21,00	post-paid	$\frac{11,00}{\text{GB}}$	$\frac{\infty}{\text{Mins}}$	$\frac{\infty}{\text{SMS}}$
	edpnet Mobile appels & SMS illimités + 10GB data	€23,00	post-paid	$\frac{10,00}{\text{GB}}$	$\frac{\infty}{\text{Mins}}$	$\frac{\infty}{\text{SMS}}$
	Unlimited minutes/SMS + 10GB DATA	€23,00	post-paid	$\frac{10,00}{\text{GB}}$	$\frac{\infty}{\text{Mins}}$	$\frac{\infty}{\text{SMS}}$
	Min/sms illimités + 20GB	€23,96	post-paid	$\frac{20,00}{\text{GB}}$	$\frac{\infty}{\text{Mins}}$	$\frac{\infty}{\text{SMS}}$
	Neibo Mix Relax	€24,00	post-paid	$\frac{12,00}{\text{GB}}$	$\frac{\infty}{\text{Mins}}$	$\frac{\infty}{\text{SMS}}$

...

...

	40GB	€25,00	post-paid	$\frac{40,00}{\text{GB}}$	$\frac{\infty}{\text{Mins}}$	$\frac{\infty}{\text{SMS}}$
	Abonnement €29 (50 GB + illimité min)	€29,00	post-paid	$\frac{50,00}{\text{GB}}$	$\frac{\infty}{\text{Mins}}$	$\frac{\infty}{\text{SMS}}$
	30GB Plan	€30,00	pre-paid	$\frac{30,00}{\text{GB}}$	$\frac{3000}{\text{Mins}}$	$\frac{3000}{\text{SMS}}$
	Neibo Mix Max	€32,00	post-paid	$\frac{24,00}{\text{GB}}$	$\frac{\infty}{\text{Mins}}$	$\frac{\infty}{\text{SMS}}$
	Plan M	€32,00	pre-paid	$\frac{15,00}{\text{GB}}$	$\frac{3000}{\text{Mins}}$	$\frac{3000}{\text{SMS}}$
	BASE 29	€32,68	post-paid	$\frac{22,00}{\text{GB}}$	$\frac{\infty}{\text{Mins}}$	$\frac{\infty}{\text{SMS}}$
	Unlimited min/sms + 30GB	€35,00	post-paid	$\frac{30,00}{\text{GB}}$	$\frac{2400}{\text{Mins}}$	$\frac{1000}{\text{SMS}}$
	Plan Star	€36,00	pre-paid	$\frac{10,00}{\text{GB}}$	$\frac{1500}{\text{Mins}}$	$\frac{750}{\text{SMS}}$

...

Source : comparateur de prix de l'IBPT, meilleurtarif.be, en date du 30 août 2022.
<https://www.meilleurtarif.be/#/services/mobile>

Annexe 4 – tableaux basés sur le comparateur de prix de l'IBPT

Comparaison du « Neibo Mix Relax » et du « Neibo Mix Max » avec des offres similaires en post-paid chez d'autres opérateurs, classées par volume de data ascendant.

Youfone min/sms illimités + 10 Go	10 Go	14,38 €
Hey! 10 Go	10 Go	15 €
Mobile Vikings Abonnement €15	10 Go	15 €
Scarlet Mobile Hot	10 Go	18 €
Base 20	10 Go	20 €
Edpnet	10 Go	23 €
Fastfiber	10 Go	23 €
Orange Go plus	11 Go	21 €
Neibo Mix Relax	12 Go	24 €
Mobile Vikings, abonnement €20	15 Go	20 €
Youfone	20 Go	23,96 €













Base 29	22 Go	29 €
Neibo Mix Max	24 Go	32 €
IP Telecom	30 Go	35 €
Hey!	40 Go	25 €
Mobile Vikings illimité €29	50 Go	29 €

Ensuite, les formules comprennent beaucoup plus de Go, par exemple : Base 39, 70 Go, 39 euros ou encore Orange Go Extreme : 70 Go, 39,6 euros.

Annexe 5 – Tableau « Profils faibles »

Source : comparateur de prix de l'IBPT, meilleurtarif.be, en date du 30 août 2022.

<https://www.meilleurtaarif.be/#/services/mobile>

Opérateur	Plan tarifaire	Coût mensuel moyen		Informations		
	1GB	€7,00	post-paid	$\frac{1.00}{\text{GB}}$	$\frac{60}{\text{Mins}}$	$\frac{500}{\text{SMS}}$
	Neibo Mix Budget	€8,00	post-paid	$\frac{1.00}{\text{GB}}$	$\frac{250}{\text{Mins}}$	$\frac{\infty}{\text{SMS}}$
	Scarlet Mobile Red	€8,00	post-paid	$\frac{1.00}{\text{GB}}$	$\frac{300}{\text{Mins}}$	$\frac{\infty}{\text{SMS}}$
	€ 10 Focus d'appels	€9,96	pre-paid	$\frac{0.50}{\text{GB}}$	$\frac{\infty}{\text{Mins}}$	$\frac{\infty}{\text{SMS}}$
	Unlimited min/sms + 2GB	€9,99	post-paid	$\frac{2.00}{\text{GB}}$	$\frac{2400}{\text{Mins}}$	$\frac{1000}{\text{SMS}}$
	Abonnement €10 (1.5GB + 150min)	€10,00	post-paid	$\frac{1.50}{\text{GB}}$	$\frac{1950}{\text{Mins}}$	$\frac{\infty}{\text{SMS}}$
	Plan S	€10,00	pre-paid	$\frac{1.50}{\text{GB}}$	$\frac{400}{\text{Mins}}$	$\frac{500}{\text{SMS}}$
	Min/sms illimités + 500MB	€10,10	post-paid	$\frac{0.49}{\text{GB}}$	$\frac{\infty}{\text{Mins}}$	$\frac{\infty}{\text{SMS}}$
	Min/sms illimités + 250MB	€10,23	post-paid	$\frac{0.24}{\text{GB}}$	$\frac{\infty}{\text{Mins}}$	$\frac{\infty}{\text{SMS}}$
	Min/sms illimités + 1GB	€10,54	post-paid	$\frac{1.00}{\text{GB}}$	$\frac{\infty}{\text{Mins}}$	$\frac{\infty}{\text{SMS}}$
	Neibo BlaBla	€10,56	post-paid	$\frac{0.00}{\text{GB}}$	$\frac{500}{\text{Mins}}$	$\frac{\infty}{\text{SMS}}$
	Go Light	€10,63	post-paid	$\frac{2.00}{\text{GB}}$	$\frac{150}{\text{Mins}}$	$\frac{\infty}{\text{SMS}}$

...

Annexe 6 – extrait du rapport de l'ADEME fournissant quelques

données tangibles pour comprendre l'impact environnemental du numérique : il s'agit donc des « résultats environnementaux globaux pour 1 an de services numériques en France ».

Donc, tous les aspects compris : téléphones, ordinateurs, objets connectés, surf sur internet que ce soit en réseau wifi ou 4G, stockage de données sur Cloud, et comprenant toutes les phases de vie des appareils, de la production à la fin de vie en passant bien sûr par l'utilisation, et avec de nombreux critères pour mesurer l'impact :

Au niveau français :

- les impacts sur le changement climatique sont légèrement supérieurs au secteur des déchets en France [...] et correspondent aux émissions de CO2 directes d'un parc de 12 344 994 véhicules particuliers [...]
- la consommation électrique est estimée à la consommation de 8 282 000 foyers français

Au niveau d'un habitant :

- Les impacts sur le changement climatique sont similaires à 2259 Km en voiture
- La production de déchets est égale à 299 kg
- La masse de matériaux déplacés est égale à 932 kg
- La consommation électrique est égale à 1 radiateur électrique (1000 W) alimenté sans interruption pendant 30 jours.

CONSTANTINIDIS Anna, *Pour une nouvelle téléphonie. Le modèle coopératif*, Bruxelles : CPCP, Analyse n°462, 2022, [en ligne :] <http://www.cpcp.be/publications/telephonie>.

DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS !

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter,
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.

www.cpcp.be



Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Dans le paysage largement libéralisé des télécoms où, comme dans trop d'autres secteurs, l'économie et la gestion d'un bien commun, la (télé)communication, ont échappé aux citoyens pour devenir un business comme un autre, est né il y a trois ans un nouvel opérateur qui se distingue du reste du marché par sa nature, car il s'agit d'une coopérative : Neibo.

L'analyse présentera ce modèle coopératif à travers trois questions : Qu'est-ce qu'une coopérative en téléphonie mobile et en quoi celle-ci peut-elle apporter une plus-value sociétale ? L'offre de prix de Neibo est-elle une solution viable pour tous les portefeuilles ? Enfin, ce grain nouveau dans la machine peut-il constituer un vecteur de changement dans les habitudes des citoyens en matière de télécommunications et de consommation numérique ?

Cette dernière question nous amènera à nous intéresser aux valeurs défendues par les acteurs du collectif européen FairTEC – auquel appartient Neibo –, qui est engagé dans la recherche de solutions pour une téléphonie éthique et durable et pour un numérique plus sobre.

Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

Avenue des Arts, 50/bte 6 – 1000 Bruxelles

02 318 44 33 | info@cpcp.be

www.cpcp.be | www.facebook.com/CPCPasbl

Toutes nos publications sont disponibles en téléchargement libre :
www.cpcp.be/publications/